

LA FIÈVRE CATARRHALE DU MOUTON : UNE MALADIE ANIMALE À SURVEILLER

INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE

Le 3 septembre 2015, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a annoncé la détection du virus de la fièvre catarrhale du mouton, sérotype 13, chez des bovins d'un même troupeau situé dans la région du sud-ouest de l'Ontario, à environ 100 km de la frontière américaine. Les animaux n'ont pas été déplacés ni importés. Cette découverte fait suite au dépistage sérologique effectué dans le contexte de la surveillance sérologique des bovins de l'ACIA.

Si la fièvre catarrhale du mouton fait son apparition sur le territoire québécois, les médecins vétérinaires praticiens, les producteurs et les intervenants du secteur de la faune seront les mieux placés pour en détecter les premiers symptômes et les signaler rapidement.

LA FIÈVRE CATARRHALE DU MOUTON

La fièvre catarrhale du mouton (ne pas confondre avec la fièvre catarrhale maligne des bovins) est une maladie virale des ruminants domestiques et sauvages qui peut causer une grave maladie et la mort chez les ovins et les cervidés. Les bovins touchés ne présentent habituellement pas de signes cliniques. Le virus de la fièvre catarrhale du mouton se transmet par des insectes vecteurs, soit les moucheron piqueurs appartenant à plusieurs espèces de culicoïdes. Par conséquent, la distribution du virus dépend beaucoup de celle de son vecteur dans les régions où le climat permet aux insectes piqueurs de survivre à l'hiver. À ce jour, 24 sérotypes différents du virus de la fièvre catarrhale du mouton ont été identifiés, parmi lesquels 5 sont considérés comme endémiques aux États-Unis (sérotypes 2, 10, 11, 13 et 17). Le pouvoir pathogène du virus varie considérablement d'un sérotype à l'autre. Le virus de la fièvre catarrhale du mouton ne présente aucun risque pour la santé humaine ou pour la salubrité des aliments.

POURQUOI S'EN PRÉOCCUPER?

Le Canada était considéré comme exempt de la fièvre catarrhale du mouton, à l'exception de la vallée de l'Okanagan. Les seules incursions du virus observées par le passé (preuves sérologiques sans manifestation clinique) avaient été notées dans cette région de la Colombie-Britannique à six reprises (1975, 1987, 1988, 1998, 2004 et 2013).

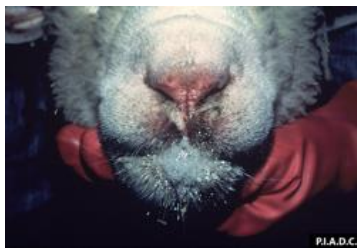
La détection de la présence de la maladie en Ontario, province limitrophe du Québec, constitue un risque accru pour le cheptel québécois, tant en raison du commerce interprovincial que par le possible mouvement des vecteurs potentiels et des animaux sauvages infectés.

Bien que la maladie soit actuellement absente du territoire québécois, il importe de faire preuve de vigilance afin de signaler rapidement toute suspicion de fièvre catarrhale du mouton.

COMMENT RECONNAITRE LA FIÈVRE CATARRHALE DU MOUTON?

La présence du virus dans l'organisme de l'animal contaminé ne se manifeste pas toujours par des signes cliniques de maladie. Cette absence de manifestations apparentes est presque la norme chez les caprins et elle est très fréquente chez les bovins. En conséquence, seules des épreuves sérologiques ou virologiques permettent de révéler l'existence de l'infection. Quand l'infection occasionne une atteinte clinique, certains signes sont significatifs :

Signes d'alerte chez les ovins et les cerfs de Virginie	Signes d'alerte chez les bovins
Fièvre élevée (plus de 40 °C)	Généralement asymptomatique
Œdème à la tête (notamment dans l'espace sous-mandibulaire)	Fièvre (50 % des cas)
Congestion (aspect bleuté), érosions et ulcères (museau, lèvres et langue)	Œdème et congestion de la bouche et de la couronne
Larmolement, écoulements nasaux et salivation excessive	Œdème, congestion et ulcérations des trayons
Boiterie, raideur, faiblesse et torticolis	Boiterie
Avortement	Avortement
Mort	



Attention : Les signes cliniques sont souvent peu apparents. Ces photos présentent les signes courants, mais le portrait clinique est généralement plus discret, surtout en ce qui concerne les bovins. (Crédit photo : The Center for Food Security and Public Health at Iowa State University, College of Veterinary Medicine) <http://www.cfsph.iastate.edu/DiseaseInfo/disease-images.php?name=bluetongue&lang=en>

DIAGNOSTICS DIFFÉRENTIELS

D'autres maladies ou conditions médicales peuvent présenter un portrait clinique similaire à celui de la fièvre catarrhale du mouton :

Maladies indigènes au Canada	Maladies exotiques au Canada
Ecthyma contagieux	Maladie hémorragique épizootique
Actinobacillose	Stomatite vésiculaire
Diarrhée virale bovine (BVD)	Fièvre aphteuse
Rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR)	Peste des petits ruminants
Fièvre catarrhale maligne des bovins	Peste bovine
Photosensibilisation	Clavelée ou variole ovine
Pâturage d'herbages irritants	Arthrogrypose enzootique (si on observe la présence d'agneaux difformes à la naissance)

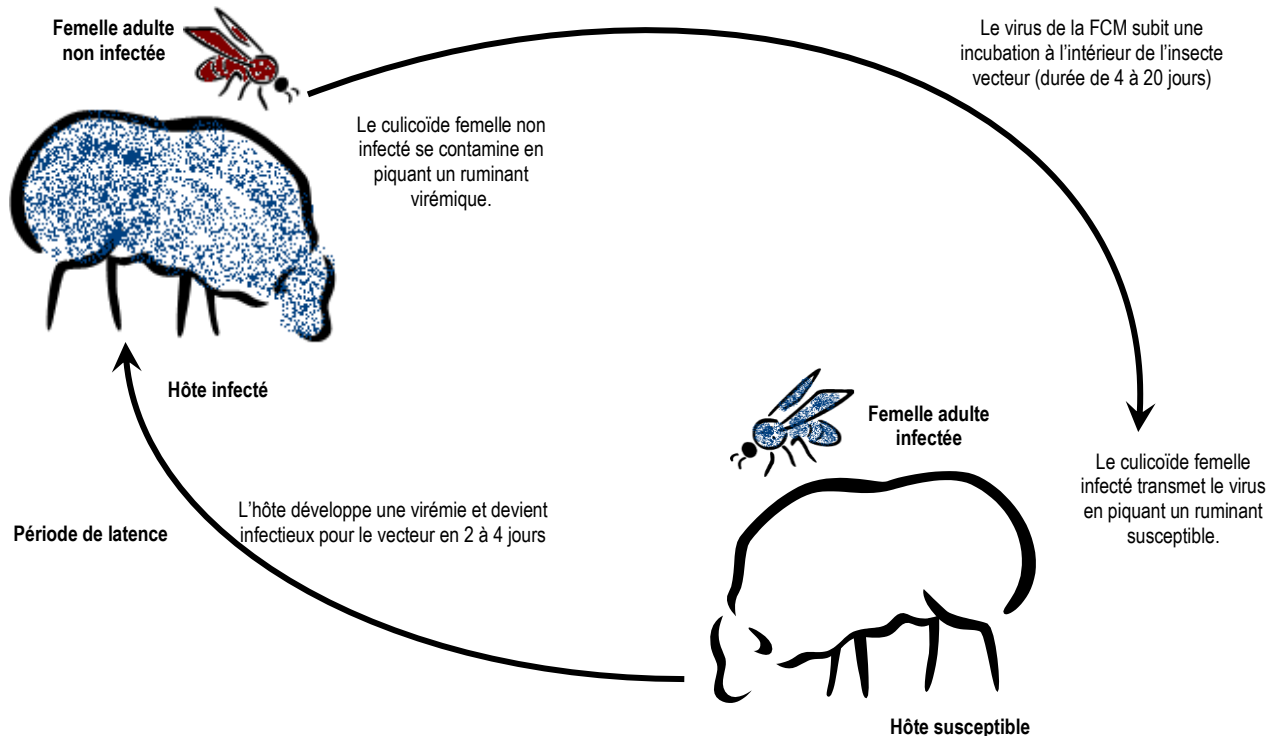
COMMENT SE TRANSMET LA FIÈVRE CATARRHALE DU MOUTON?

Le virus de la fièvre catarrhale du mouton ne se transmet pas directement d'un animal à l'autre. Il nécessite la présence de l'insecte vecteur du genre *Culicoïdes*. Un insecte culicoïde infecté le demeure pour la vie. Une seule de ses piqûres suffit à infecter un hôte sensible. Quand cet insecte inocule le virus à un ruminant sensible, la période d'incubation dure habituellement de 5 à 10 jours. Une virémie peut survenir chez l'animal infecté dès le quatrième jour.

Les insectes vecteurs de la fièvre catarrhale du mouton s'alimentent préférentiellement sur les bovins. L'espèce bovine montre donc le taux d'infection le plus élevé et constitue le principal réservoir naturel du virus. De plus, la période d'infectiosité (virémie) est prolongée chez les bovins et peut parfois s'étendre jusqu'à 11 semaines. De nouveaux culicoïdes peuvent s'infecter s'ils piquent les animaux atteints pendant cette période de portage. Il est à signaler qu'une transmission transplacentaire est aussi possible, quoiqu'elle soit moins fréquente.

Dans les pays tempérés aux hivers rudes, la maladie se manifeste de façon saisonnière, puisque les vecteurs survivent difficilement au froid. La capacité du virus à persister dans ces régions pourrait être associée à une réintroduction de vecteurs infectés par des vents forts en provenance de zones touchées, à la survie du virus dans des larves hivernantes, à des virémies prolongées ou encore à une transmission transplacentaire au début de l'hiver qui occasionne la naissance de nouveau-nés infectés au printemps suivant.

Cycle de transmission du virus de la FCM



QUOI FAIRE EN CAS DE SUSPICION?

Depuis 2010, les cas attribuables aux sérotypes présents aux États-Unis (sérotypes 2, 10, 11, 13 et 17) sont répertoriés dans la liste des maladies à notification immédiate de l'ACIA, en vertu du Règlement sur la santé des animaux. Les 19 autres sérotypes, considérés comme exotiques, demeurent répertoriés dans la liste des maladies à déclaration obligatoire en vertu du même règlement.

Au Québec, depuis le 30 avril 2015 et en conformité avec le Règlement sur la désignation des maladies contagieuses ou parasitaires, agents infectieux et syndromes affectant certains animaux, la fièvre catarrhale du mouton (sérotypes exotiques) fait également l'objet d'une déclaration obligatoire au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Les médecins vétérinaires doivent déclarer sans délai tout fait indicatif de cette maladie au 1 844 ANIMAUX.

POUR PLUS D'INFORMATION

Pour obtenir de plus amples renseignements, on peut communiquer avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec en composant le 1 844 ANIMAUX.

RÉFÉRENCES

Fiches de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) sur la fièvre catarrhale du mouton:

- <http://www.oie.int/doc/ged/D13961.PDF>
- http://www.oie.int/fileadmin/Home/eng/Animal_Health_in_the_World/docs/pdf/Disease_cards/BLUETONGUE.pdf

Fiches de l'ACIA sur la fièvre catarrhale du mouton:

- <http://www.inspection.gc.ca/animaux/animaux-terrestres/maladies/notification-immEDIATE/fievre-catarrhale-du-mouton/fra/1306107020373/1306117266230>
- <http://www.inspection.gc.ca/animaux/animaux-terrestres/maladies/declaration-obligatoire/fievre-catarrhale-du-mouton/fiche-de-renseignements/fra/1306116803992/1306121522520>
- <http://www.inspection.gc.ca/animaux/animaux-terrestres/maladies/surveillance-des-maladies/surveillance-serologique-des-bovins-ssb-fra/1399042076293/1399042275724>

The Merck Veterinary Manual, Overview of Bluetongue:

http://www.merckvetmanual.com/mvm/generalized_conditions/bluetongue/overview_of_bluetongue.html?qt=&sc=&alt=

United States Department of Agriculture, Foreign Animal Disease Preparedness and Response Plan, Bluetongue Standard Operating Procedures: 1. Overview of Etiology and Ecology:

https://www.aphis.usda.gov/animal_health/emergency_management/downloads/sop/sop_btv_e-e.pdf